

*The Royal Regiment of Canadian  
Artillery*



*Le Régiment royal de l'Artillerie  
canadienne*

3000-1 (D ARC)

Daté selon la signature électronique

Liste de distribution

**MESSAGE SUR LA MODERNISATION  
RÉGIMENT ROYAL DE L'ARTILLERIE CANADIENNE (ARC)**

Références : A. BN to CCA\_RCA Force Generation ISO Op REASSURANCE, daté du 16 juillet 2023

B. RCA Position Paper – Long Range Precision Fires, daté du 14 août 2023

C. Future Fires Concept (ÉBAUCHE), daté du 23 août 2023

**L'ESSENTIEL D'ABORD**

- Le cmdt AC est très heureux de l'approche adoptée par l'ARC à l'égard de la modernisation, une approche qui semble être énormément collaborative, ciblée et cohérente.
- Nul doute, l'ARC – tant la Force régulière que la Réserve – sera le Corps le plus renouvelé au cours de la prochaine décennie.
- Les efforts et le message de l'ARC sont perçus par l'AC comme étant extrêmement bien harmonisés à la Stratégie de modernisation de l'AC (SMAC). Les documents de l'ARC sont soigneusement imbriqués et l'unité du message est évidente.
- L'AF 2023-2024 est vue comme « l'année du tir » par les intervenants clés, notamment le leadership supérieur du QG AC, le DBRT, le CGTAC et le DDFT, ce qui sert de motivation pour maintenir l'élan.
- L'avenir de l'ARC est très prometteur – nous sommes très en demande, notre crédibilité en tant que Corps est très élevée. C'est véritablement une période très excitante pour être un artilleur!

**BUT**

1. L'Artillerie n'a jamais été aussi bien positionnée ou appuyée qu'elle ne l'est actuellement – l'Armée, le commandant de l'Armée et le CEMD sont de fervents partisans de l'artillerie et ils savent pertinemment qu'une Armée moderne ne saurait pas tirer son épingle du jeu dans le champ de bataille si elle ne peut pas compter sur une Artillerie moderne. Cela a été renforcé

considérablement par la guerre en Ukraine, et il n’y a pas de doute que cet échec d’évoluer sonne le glas de notre péril collectif. Parmi les 3 principaux projets d’approvisionnement du commandant de l’Armée, la Modernisation des tirs indirects (MTI) se classe au 2<sup>e</sup> rang et la Défense aérienne basée au sol (GBAD), au 3<sup>e</sup> rang. Cela en dit long sur la proposition de valeur que l’Artillerie offre à l’Armée, aux FAC et à nos alliés durant une période où la sécurité mondiale est énormément fluide, dynamique et incertaine.

2. Nous avons tant de raisons d’être fiers. Des défis de taille se dressent à l’horizon pour s’assurer que l’artillerie possède la mobilité, la létalité et la survivabilité pour produire les effets voulus pour garantir la victoire contre un adversaire de force égale. Nous sommes confrontés à un environnement stratégique dans lequel la défense est mise au défi par les soins de santé nationaux, le logement et les demandes de règlement de dettes, notre Ministère est vu comme un contributeur significatif aux compressions budgétaires requises. Les FAC manquent gravement de personnel pour accomplir leurs tâches institutionnelles et opérationnelles, et le processus d’approvisionnement canadien ralentit les efforts de modernisation.

3. Nous devons simplement reconnaître ces réalités, nous concentrer sur les priorités et garder le cap sur notre objectif, qui est de devenir le Corps le plus renouvelé de l’Armée canadienne au cours des quelque dix prochaines années. Nous devons nous concentrer sur le positif et l’avenir de l’ARC est très prometteur – nous sommes très en demande et notre crédibilité en tant que Corps est très élevée. C’est véritablement une période très excitante pour être un artilleur.

4. Ceci étant dit, l’importance d’un message unifié et ciblé sur la modernisation de l’ARC ne peut pas être sous-estimée. Avec de nombreuses lignes d’effort gérées simultanément dans le but de produire un appui-feu moderne, pertinent et crédible pour l’Armée canadienne (AC), l’ARC doit parler d’une seule voix en ce qui a trait à la situation actuelle et future du Régiment royal. Conscient que les mises en jour et le message clé pourraient ne pas être distribués à l’échelle de l’ARC – notamment à la Réserve de l’Armée et aux artilleurs à la retraite – j’ai l’intention de faciliter les communications grâce à un message mis à jour régulièrement sur la modernisation, qui vise à renforcer un message solide de l’ARC et des engagements axés sur l’Artillerie.

5. Cela dit, le but du présent document est de fournir une mise à jour et des messages clés relativement aux lignes d’effort prioritaires de la modernisation de l’ARC dans l’optique de veiller à l’harmonisation au sein du Régiment royal, de minimiser la tension parasite et de favoriser les bonnes idées avec les organisations de soutien qui sont déjà en manque de personnel et surchargées. Ce document remplacera l’Évaluation des capacités stratégiques de l’ARC (ECS) et sert de notre centre de gravité de la modernisation pour l’avenir.

## **MODERNISATION DES TIRS INDIRECTS (MTI)**

6. Le projet de MTI est actuellement à la phase Analyse des options. Bien que la MTI ne soit pas encore financée, le cmdt AC a cerné les lacunes relativement aux tirs indirects comme sa principale priorité. Le DBRT 2 élabore une option recommandée que les FAC pourront mettre en œuvre lorsque le financement aura été fourni conformément à la nouvelle politique

gouvernementale. Dans le cadre de ce projet, il a été établi qu'il était nécessaire de faire l'acquisition de nouveaux obusiers automoteurs, qui seraient mis en service dans l'ensemble de l'ARC afin de répondre aux exigences relatives aux champs de tir, à la létalité, à la mobilité et à la survivabilité et ainsi offrir de l'appui-feu à la brigade canadienne ou multinationale. Le projet continuera de permettre le développement de deux options :

- a. Une flotte commune de canons automoteurs moyens de 155 mm de calibre 52;
- b. Une flotte mixte de canons moyens de 155 mm de calibre 52 avec une capacité de soutien d'artillerie légère (possiblement un mortier de 120 mm).

7. Le concept de tirs de l'avenir de l'AC a été soumis au cmdt AC aux fins de signature et les travaux de projet pour la MTI et les tirs de précision de longue portée et les munitions rôdeuses (MR), besoins opérationnels urgents (BOU) sont en cours. À la suite de la directive du chef d'état-major – Stratégie de l'Armée (CEM Strat A), le DBRT 2 a également préparé un Énoncé d'insuffisance en capacités (EIC) pour les obusiers automoteurs afin de régler un écart de capacité de l'Armée qui a été signalé pour l'Op REASSURANCE.

8. Étant donné que le cmdt AC a annoncé un BOU pour cette capacité durant la Semaine de l'Armée 2023, il est possible qu'une petite quantité de systèmes automoteurs (cela pourrait aller jusqu'à 20 canons) *puisse* être achetée avant la livraison du projet total de MTI. Cette capacité provisoire équiperait non seulement l'ARC de canons hautement mortels, mobiles et surviables, mais fournirait également une occasion exceptionnelle de mieux développer sa compréhension sur la façon dont les canons modernes automatisés peuvent appuyer une formation. La décision n'a pas encore été prise concernant la manière que les M777 seraient redistribués ni sur l'endroit.

### **ÉTAT ACTUEL DE LA FLOTTE DES C3**

9. Il est reconnu que l'état actuel de la flotte des C3 est préoccupant du point de vue de l'attraction et du maintien en poste. Il pourrait sembler que les défis de la Réserve de l'Armée (Rés A) sont simplement mis de côté compte tenu d'une mise sur pied imminente de la force à l'ARC conformément aux exigences de mise sur pied de la force à compter de l'été 2024. En réalité, les défis liés à l'équipement de la Rés sont beaucoup plus complexes que ce qui est probablement compris et nécessiteront un front unifié et une patience tactique.

10. Premièrement, il est important de noter que l'Armée et l'ARC se sont éloignés de la production de capacités de recherche et sauvetage en milieu urbain de niveau opérationnel léger (LUSAR) et de mortiers de 81 mm en tant que tâches de mission de la Réserve. La LUSAR n'avait pas les ressources nécessaires pour répondre aux qualifications internationales obligatoires pour les membres du personnel chargé de produire cette capacité, ce qui donnait lieu à la production de LUSAR incohérente. Conformément à l'ordre sur le Renforcement de la Réserve de l'Armée (RRA) et à la directive sur le Bataillon d'infanterie légère (BIL), diffusé en 2017, les unités d'infanterie de la Rés A devaient fournir des mortiers 81 mm, qui sont – d'une perspective du projet de MTI – considérés comme des tirs organiques les mieux adaptés à l'Infanterie; l'École de l'infanterie est le centre d'excellence (CE) officiel des mortiers.

11. Qui est plus, il a été confirmé par le DBRT 2 que l'industrie n'est pas en mesure de fournir des composantes au Canada en raison d'enjeux complexes entourant la propriété intellectuelle de l'obusier C3. L'industrie n'est pas en mesure d'obtenir, à la satisfaction de SPAC, les droits de propriété intellectuelle pour fabriquer les pièces du C3. La résolution de cet enjeu va au-delà du contrôle du MDN/des FAC. Quoiqu'il en soit, les équipes du Directeur – Besoins en ressources terrestres (DBRT) et du SMA(Mat)/Directeur – Gestion du programme de soutien de l'armement (D Gest PSA) se concentrent sur l'acquisition de nouvelles capacités plutôt que sur la réfection de la flotte obsolète.

12. Au-delà de ce point, dans un avenir rapproché, l'ARC s'efforcera de :

- a. **Prendre en considération l'évolution des C3 dans les divisions en fonction de besoins en instruction définis.** Il a été communiqué au D adj Réserve ARC que si les C3 en bon état de service doivent être déplacés au pays pour appuyer l'entraînement, nous devons demander l'appui du G3 AC étant donné que les pièces s'inscrivent profondément dans l'espace du commandant de la Division. Cela exige une planification à long terme de la part du D adj Rés ARC, de ses sergents-majors et des unités de la Rés A, et nous ne l'avons pas reçue avant la saison estivale d'instruction de la Réserve de 2022 ou de 2023. Nous ne pouvons pas fournir un espace de solution si les exigences ne sont pas adéquatement définies.
- b. **Tirer profit de l'Op REASSURANCE en tant qu'outil d'attraction et de maintien en poste pour la Rés A.** L'ARC a transmis ses recommandations complètes au cmdt AC à l'égard de ce qu'elle serait en mesure de mettre sur pied sur une base permanente au cours d'un horizon de 10 ans et plus à l'appui de cette mission. Nous avons été très clairs dans nos observations : l'ARC fera preuve d'une très grande souplesse concernant l'augmentation de la Rés A (et possiblement de son intégration) en se basant sur les personnes qui se portent volontaires pour un déploiement, le risque que sont prêtes à assumer l'ARC et l'AC concernant les qualifications et l'intention souhaitée de MPF par les divisions responsables des préparatifs. Bien qu'il s'agisse d'un espace de division bien établi et que l'approche diffère d'une division à l'autre et, possiblement, par rotation, l'ARC insistera fortement sur une approche « Une Équipe ».
- c. Alors que nous comprenons quelles seront les futures capacités de l'Artillerie (canons automoteurs, système potentiel de TPLP, etc.), **il faudra exclure l'optionnalité à l'égard des rôles des unités de la Rés A ARC.** Cela prendra du temps. Il a fallu des décennies pour en arriver à notre situation actuelle, et nous ne pourrions malheureusement pas résoudre les enjeux actuels dans un avenir rapproché. Ceci étant dit, je travaille actuellement sur l'élaboration d'une directive de planification pour entamer la planification de l'optimisation de la Rés A ARC, tel que discuté durant l'AGA AARC. L'intention est d'en faire un effort de collaboration, principalement axé sur un groupe de planification composé d'intervenants de la Rés A et de la F rég, et qui aurait des consultations périodiques avec l'AARC. Le résultat attendu serait de formuler une

recommandation à l'ARC au cmdt AC à l'égard de la livraison à la Rés A d'un système d'arme avant la MTI. L'exécution adéquate prendra du temps et nous ne pouvons pas agir avec précipitation.

### **TIRS DE PRÉCISION À LONGUE PORTÉE (TPLP) + MUNITIONS RODEUSES (MR)**

13. L'AC a cerné un besoin d'une capacité de tirs indirects séparée et distincte afin de fournir un appui-feu aux forces dispersées dans des zones d'opérations considérablement élargies. La complexité associée aux forces à l'appui dispersées dans une importante zone exige des systèmes qui possèdent une plus grande portée, précision, létalité modulable et mobilité et qui sont connectés et entièrement interopérables avec les alliés.

14. Les adversaires potentiels possèdent des capacités d'artillerie qui, à l'heure actuelle, dépassent largement les capacités de l'AC – c'est un fait connu. De même, l'Armée ne dispose pas de systèmes de tirs indirects pour combattre dans des opérations de combat à grande échelle. Si l'intervention en vertu de l'article 5 était invoquée, les militaires canadiens et les alliés en soutien seraient exposés à un risque considérable de roquettes et de tirs d'artillerie adversaires sans avoir aucune capacité de riposter ni de contrer les menaces. Cette lacune en matière de capacité réduit l'effet dissuasif et la crédibilité de la brigade multinationale dirigée par le Canada.

15. Le système de TPLP procurera des tirs indirects de moyenne à longue portée très réactifs et précis, en tout temps, disponibles 24 heures sur 24 et pouvant être utilisés contre des objectifs à haut rendement et des objectifs d'opportunité. Il fournirait un appui aux forces terrestres et aux forces interarmées, notamment au niveau de la Brigade et au niveau supérieur, et il comblerait la lacune dans le champ de tir entre les systèmes d'artillerie de l'AC et le soutien naval et aérien de longue portée. Selon les indications préliminaires dans le cadre des efforts d'analyse des structures d'artillerie, la modernisation du Corps d'artillerie, notamment l'acquisition de systèmes de TPLP, s'accompagnerait d'une augmentation considérable de la létalité. Les ensembles de données actuels du M777 permettent de tirer 3 coups en 180 secondes, ce qui représente un volume de tir total de 12 obus de 155 mm. Il est prévu qu'un futur système de 155 mm pourra tirer 20 coups par pièce d'artillerie en 180 secondes et une salve de roquettes-artillerie en 2 minutes, ce qui équivaut à un volume total de tirs de 240 obus de 155 mm et de 36 roquettes.

16. Selon la perspective de l'ARC, les projets non financés comme la MTI, les TPLP et les MR devraient passer à la phase d'analyse des options afin de murir nos pensées compte tenu de leur importance dans le Plan des capacités des Forces (PCF). En outre, il s'est avéré que ces capacités ont apporté un changement dans les capacités de la guerre entre l'Ukraine et la Russie et – par conséquent – plusieurs alliés du Canada ont récemment annoncé l'acquisition de systèmes TPLP, notamment la Pologne, la Roumanie, les Pays-Bas, le Danemark, l'Australie, l'Estonie et la Lituanie, alors que les États-Unis ont fait don de plus de 38 systèmes à l'Ukraine. L'armée américaine travaille à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de tirs conventionnels, qui est attendue à la fin de l'année. Cette stratégie est basée sur ce qui se passe en Ukraine ainsi que sur les besoins de l'armée américaine dans la région du Pacifique en termes de tirs conventionnels. La stratégie étaye les efforts de tirs de précision de longue portée.

17. Nous devons également penser stratégiquement à propos des futures acquisitions relativement aux capacités de l'ARC. L'acquisition d'un système une année plus tôt qu'un autre représente des avantages à court terme, mais il peut être difficile de maintenir ce système à long terme, notamment pour les pièces de rechange, la chaîne d'approvisionnement des munitions et l'interopérabilité. Il a été établi avec l'Armée que les MR ne peuvent pas et ne devraient pas remplacer les plateformes d'artillerie comme les systèmes de TPLP, mais devraient plutôt renforcer l'artillerie conventionnelle et fournir des caractéristiques nouvelles et essentielles à une formation.

18. L'ARC, en collaboration avec le DBRT 2, examine les TPLP depuis son ajout à la liste des capacités clés (LCC) ainsi que le PCF ainsi que le soutien des contributions continues à la Mise à jour de la politique de la Défense. Depuis la tenue du Conseil de développement des capacités de l'Armée (CDCA) en juin, l'ARC a entrepris une analyse supplémentaire afin de mieux comprendre non seulement ce que les systèmes peuvent apporter au champ de bataille, mais également les demandes ou l'impact pour le Régiment royal et l'Armée dans son ensemble.

19. Dans le cadre du projet des TPLP, des intervenants clés du Ministère sont consultés et des documents finaux sont préparés pour le Conseil des capacités de la Défense (CCD) 1 à l'automne 2023.

## **MODERNISATION DES FEUX INTERARMÉES**

20. Le projet de MFI numérisera les processus de commandement et de contrôle du tir, notamment la planification, la coordination et l'exécution des tâches conjointes d'appui-feu au sein des FAC. Le tout se fera en collaboration avec les partenaires de la coalition du programme des armées américaines, britanniques, canadiennes, australiennes et néo-zélandaises (ABCANZ) et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Les composantes du projet de MFI comprennent le commandement et le contrôle des tirs (C2), les logiciels de ciblage, les suites d'équipement tactique débarqué pour les détachements d'officiers observateurs avancés (OOA) et les systèmes de simulation conçus pour améliorer l'efficacité dans le cadre de l'instruction économe en ressources. La MFI vise à atteindre la capacité opérationnelle initiale en 2026-2027.

21. Le projet de MFI révolutionnera la façon dont l'ARC planifiera et mènera des opérations d'appui-feu. La numérisation du lien capteur-tireur et le commandement et contrôle des tirs automatisera de nombreux processus et permettra de réaliser des efficacités, ce qui rendra d'anciens concepts et fonctions obsolètes. De plus, les opérations d'appui-feu dans les zones d'opérations dispersées avec un accès à une gamme d'effecteurs, notamment l'artillerie à canon, les munitions rôdeuses et le TPLP, exigeront un changement au niveau de la pensée, de la doctrine et des TTP. L'accent accru sur l'interopérabilité et l'interchangeabilité servira également de moteur pour les spécialistes de l'appui-feu de l'ARC – autant de la F rég que de la Rés A – qui seront immédiatement prêts à mener des opérations dans un environnement multinational sur le plan de l'interopérabilité du domaine technique et doctrinal.

## **DÉFENSE AÉRIENNE**

22. Le projet de GBAD prévoit également la mise en place de deux batteries de défense aérienne, qui seront intégrées au 4<sup>e</sup> Régiment d'artillerie (Appui général) [4 RA (AG)]. Le principal ensemble de menaces du projet comprend des roquettes, de l'artillerie, des mortiers, des bombes et missiles air-sol et des systèmes d'aéronef sans équipage de classe 1 et 2 (UAS). La capacité GBAD comportera également un ensemble de menaces secondaires d'aéronefs à voilure fixe ou tournante ainsi que des missiles de croisière.

23. La configuration exacte des batteries de GBAD reste à confirmer, mais il est prévu qu'elle sera composée d'une capacité portable de défense antiaérienne à très courte portée embarquée pour lutter contre les SUAV et d'une capacité de défense antiaérienne à courte portée. Ensemble, les deux systèmes couvriront efficacement l'ensemble complet de la menace et offriront une solution de défense aérienne par couche avec le chevauchement de portées de tir efficaces. Le système comprendra également des munitions, des capteurs, le commandement et contrôle et le soutien logistique ainsi qu'un nouveau bâtiment pour le 4 Rég't (AG). Le projet de GBAD entrera dans la phase de mise en œuvre en 2026. L'équipement pourrait être livré en 2027-2028 pour atteindre la COI.

24. En plus du projet de GBAD, la situation actuelle en Ukraine a donné lieu à la création et au développement du besoin opérationnel urgent de la défense aérienne (BOU DA) visant à établir une capacité provisoire avant la livraison du projet de GBAD. Le projet est axé sur le Système portatif de défense antiaérienne à l'intention des soldats. L'intention est de livrer suffisamment d'équipement pour équiper une troupe en déploiement en Lettonie ainsi qu'une troupe en entraînement au Canada. Dans le cadre des BOU DA, un contrat devrait être attribué en 2024 et la COI devrait être atteinte en 2024-2025.

## **MODERNISATION DU RENSEIGNEMENT, SURVEILLANCE ET RECONNAISSANCE (RSR) TERRESTRE**

25. Le projet de mod RSR terrestre fournira à l'ARC et à l'AC les moyens de donner un sens au champ de bataille axé sur l'information et de vaincre les systèmes de tir de l'adversaire. L'importance d'un RSR bien intégré aux importantes opérations de combat contemporaines a été clairement démontrée dans la guerre entre la Russie et l'Ukraine. L'intégration de différents capteurs avec le C2 et les tirs pour vaincre un ennemi à l'extérieur d'un champ de tir direct et l'exécution d'opérations de tir contre armes à feu s'est avérée un facteur crucial dans la réussite sur le champ de bataille. L'ARC et l'AC ont actuellement un RSR non numérisé et des systèmes de tir contre armes qui doivent être adéquatement intégrés pour permettre la réussite dans l'environnement opérationnel contemporain.

26. Dans le cadre du projet, on règlera les problèmes d'obsolescence ayant trait à la suite complète de l'équipement de SAO actuellement utilisée. Pour les batteries de SAO d'appui rapproché, le projet remplacera le RAML avec un radar contre-feu plus mobile et de plus grande portée, qui est programmé pour détecter les projectiles ainsi que les UAS et les cibles terrestres. Le système de capteurs acoustiques de repérage d'armes (SCARA) sera remplacé par un autre système de capteurs de localisation d'armes passif qui réduira l'effort et le nombre de membres

du personnel nécessaire pour le faire fonctionner. Le MUAS Raven B sera remplacé par un UAS à plus longue portée pouvant effectuer des décollages et des atterrissages verticaux (ADAV) qui est mieux adapté pour une reconnaissance aérienne de longue portée, l'acquisition de cibles et le réglage de tirs.

27. Les batteries de SAO d'appui général recevront des améliorations relativement au RMP et aux SUAS en service. Le RMP fera l'objet d'une modernisation à mi-vie, à commencer par l'augmentation de la portée de détection des tirs contre armes à feu et permettra de régler certains enjeux liés à l'interface humaine, notamment l'absence d'un poste de travail d'opérateur et l'accès au système. Pour ce qui est du SUAS, on procédera à l'acquisition de véhicules aériens supplémentaires afin de fournir une redondance à la capacité au combat ainsi que des charges utiles additionnelles, au SAR/GMTI par exemple, afin de fournir une plus grande capacité.

28. D'importantes améliorations seront également apportées aux ressources de RSR du C2. Jusqu'à présent, le personnel de la planification et les commandants se sont uniquement fiés aux solutions ad hoc pour planifier, attribuer, gérer et visualiser l'établissement des rapports sur le RSR. La mod RSR terrestre fournira une suite de logiciels de C2 et de RSR qui permettra de régler ces enjeux de manière cohérente afin que le personnel de l'AC n'utilise pas MS Excel pour synchroniser des tâches de RSR complexes qui s'étalent sur plusieurs jours. Au-delà de cela, la modernisation fournira de l'équipement considérable d'informatique et de communications afin de veiller à ce que les capteurs et les nœuds de C2 soient adéquatement connectés pour permettre une transmission des données en temps quasi réel.

29. Sur la ligne du temps, il est prévu que le projet entrera dans la phase Définition en avril 2024, dans la phase Mise en œuvre en 2028. La capacité opérationnelle initiale (COI) devrait être atteinte en 2030 et la capacité opérationnelle totale (COT) en 2032. La première rencontre de planification a eu lieu en septembre 2023 afin de peaufiner la présentation au ministre avant la tenue du Comité de gestion du projet et de l'approbation du projet.

## **BESOINS OPÉRATIONNELS URGENTS (BOU) – LUTTE CONTRE LES UAS**

30. À l'été 2022, le DBRT 2 a reçu le mandat de lancer un projet de BOU afin d'acquérir des systèmes de lutte contre les UAS. Dans le cadre de ce projet, différents dispositifs de lutte contre les UAS de guerre électronique seront livrés à l'AC, à la MRC, à l'ARC et au COMFOSCAN. Des systèmes débarqués directionnels et omnidirectionnels seront mis en service dans l'ensemble de la formation (conformément au Plan de gestion de l'état de préparation) et lors de l'Op REASSURANCE d'ici janvier 2025. Ces systèmes seront également attribués aux unités de l'ARC, du moins au départ, pour accroître les capacités de protection de la force intégrée.

31. Dans le cadre de ce projet, on fera également l'acquisition d'un système de lutte contre les UAS intégré au véhicule qui sera mis en service lors de l'Op REASSURANCE dans une organisation de la taille d'une troupe. L'intention actuelle de cette capacité est de faire en sorte que les batteries SAO du Régiment d'appui rapproché servent de pilier lors de la création. Cette capacité complexe sur le plan technique, mais très simple à utiliser, procurera une occasion exceptionnelle pour intégrer les membres de la Rés A de l'ARC et d'autres ID SGPM et offrira



des occasions significatives de déploiement dans le cadre de l'Op REASSURANCE. La capacité débarquée de lutte contre les UAS devrait atteindre la capacité opérationnelle initiale en 2025.

## **MISE SUR PIED DE LA FORCE DE L'ARC À L'APPUI DE L'OP REASSURANCE**

32. Depuis 2017, l'ARC a contribué des batteries de tir, des centres de coordination de l'espace aérien (CCEA), des cellules de défense aérienne (CDA), des groupes tactiques d'artillerie (GTA), des centres de coordination des feux d'appui (CCFA) et des centres de coordination des tirs interarmées (CCTI) à l'Op REASSURANCE par l'intermédiaire du GT PAR. Ces contributions ont été épisodiques et soutenues. D'autres pays fournisseurs de troupes (PFT) ont également fourni des capacités semblables au GT PAR, ce qui a donné lieu, à l'occasion, à des surplus de capacités d'appui-feu au niveau du GT. Ceci étant dit, compte tenu du statut de pays cadre (PC) du Canada, l'ARC a assumé la responsabilité de la coordination de toutes les ressources d'appui-feu alliées déployées dans la ZO de la Lettonie.

33. Étant donné que le GT PAR basé en Lettonie passera à une brigade au cours des 12 à 18 prochains mois, il est nécessaire d'établir un commandement et contrôle (C2) de l'Artillerie au niveau de la Brigade. Cette croissance, basée sur les recommandations formulées à la référence A, se traduira très certainement par la création d'un Groupe-bataillon d'artillerie (Gp Bon Artil) qui exécutera des tirs interarmées et du ciblage terrestre pour la formation tout en contribuant aux opérations de RSRI. Cette organisation est considérée comme essentielle pour veiller à ce que les TTP, les IPO ainsi que les normes liées à la sécurité et à l'instruction et les normes opérationnelles soient rapidement établies et mises en œuvre. En raison des différentes plateformes d'armes/de capteurs, des natures différentes des munitions, des protocoles liés aux opérations et à l'instruction et des différents niveaux de numérisation et de passage au numérique des systèmes de contrôle des tirs, la complexité de cette tâche ne doit pas être sous-estimée.

34. Le Gp Bon Artil proposé – au sein duquel un maximum de 275 artilleurs pourraient être déployés à chaque rotation – présente une structure de C2 convenable compte tenu des contraintes en matière de ressources actuelles (plafond des effectifs, équipement et financement) et jettera les bases pour permettre aux autres pays fournisseurs de troupes d'intégrer efficacement et de manière sécuritaire la Bde MN. Le regroupement des ressources fera en sorte que les principes de l'économie d'effort et la concentration de la force seront atteints tout en respectant l'engagement du gouvernement du Canada de fournir une formation apte au combat qui améliore la crédibilité, la létalité et la souplesse pour incorporer les capacités à survoler et les futures contributions MN. Cette structure a été très bien accueillie par l'Armée et a fait l'objet d'un briefing lors de la Conférence sur la force de contact les 6 et 7 septembre en Lettonie. Les efforts ont été lancés relativement aux contributions canadiennes pour la rotation 24-02.

35. La mise sur pied de la force (MPF) pour cette structure proposée poussera les unités de l'ARC à sa capacité maximale en fonction des effectifs et des pourcentages de dotation actuels et projetés. Bien que la majeure partie de ce groupe-bataillon proviendra de la Force régulière de l'ARC et des unités de la 6<sup>e</sup> Brigade d'appui au combat du Canada (6 BACC), il est attendu que les unités de la Réserve de l'Armée et les autres pays fournisseurs de troupes (PFT) apporteront des contributions permanentes. Un bon exemple sera la MP d'un peloton<sup>1</sup> de protection de la

---

<sup>1</sup> Tasked to provide FP to 6 CCSB low density, high profile enablers.

force uniquement formé de la Rés A de la 5<sup>e</sup> Division du Canada sur une base permanente. Ce mélange prévu de membres du personnel (F rég et Rés A) et d'équipement (plateformes d'armes/de capteurs et leurs files d'attente des CSS uniques) exigera un investissement considérable et une réévaluation constante pour actualiser le plein potentiel de ces éléments habilitants à l'appui de la Bde MN.

## **MODERNISATION CULTURELLE**

36. Dernier point, mais non le moindre, le contexte de menace changeant a entraîné une menace qui est interne à notre organisation. Les FAC ont démontré l'incapacité de faire évoluer leur culture au rythme des attentes de la société, ce qui a blessé bon nombre de nos collègues et entraîné une perte de confiance envers notre institution. Alors que l'ARC se modernise pour s'harmoniser à l'environnement opérationnel dynamique en constante évolution, elle continue également de s'attaquer aux comportements dommageables dans nos rangs.

37. Il faut s'attaquer avec urgence aux comportements dommageables, notamment l'inconduite sexuelle, la conduite haineuse, la discrimination, la violence et l'abus de pouvoir, car ces comportements minent le moral, la discipline et la cohésion, et diminuent l'efficacité opérationnelle. Harmonisée aux efforts du Ministère et de l'AC, l'ARC continuera d'appuyer les initiatives liées à la conduite professionnelle et au changement de culture grâce à des actions délibérées et soutenues qui entraîneront des changements crédibles et permanents dans l'ensemble de l'ARC. Les leaders de l'ensemble du Régiment royal doivent écouter, comprendre et apprendre les uns des autres à un niveau auquel nous ne sommes pas habitués sur le plan culturel, car, collectivement, nous concentrons nos efforts pour réformer, renforcer et optimiser notre conduite et culture professionnelle. Nous devons nous assurer de prendre soin de tous nos militaires. Cela comprend la formulation de commentaires significatifs aux autres et l'entretien de relations dans nos organisations. Cette mission ne peut pas échouer, car, ce faisant, il se pourrait que les leaders acquièrent de nouvelles compétences.

38. Tout cela exigera un accent continu de la part du leadership de l'ARC ainsi que du soutien dans le cadre d'initiatives comme le programme d'encadrement Odessey de l'ARC, le cours des leaders régimentaires et le symposium sur le leadership des ARC, ainsi qu'une transparence continue relativement à la planification de la relève de l'ARC et la gestion du talent. Tout comme n'importe quelle autre famille, notre famille régimentaire doit continuer de se rallier grâce à une réflexion personnelle franche, à une ouverture aux perspectives de rechange et aux façons de mener nos activités, une excellence soutenue à l'égard des opérations, de l'innovation et de l'engagement pour favoriser un milieu de travail sûr, respectueux et sain, toujours. Cela est cependant plus facile à dire qu'à faire, et exige un leadership, du courage moral, une approche fondée sur des principes, une communication abondante et un solide réseau de soutien. En étant pleinement engagés, nous ferons évoluer notre culture et veillerons à maintenir un milieu de travail sûr et respectueux au sein duquel tous nos militaires se sentent valorisés, mettant ainsi de l'avant les principes de notre conduite professionnelle codifiés dans la nouvelle version de Servir avec honneur : devoir, intégrité, loyauté, courage, intendance et excellence.

## CONCLUSION

39. Que vous fassiez partie de la Force régulière ou de la Réserve, que vous soyez en service actif ou à la retraite, je demande à tous les artilleurs de se familiariser avec nos importants efforts de modernisation et de faire leur part pour renforcer les réussites considérables que nous avons connues jusqu'à présent. Pour les équipes de commandement de la Force régulière et de la Réserve, cela signifie transmettre ce message à vos leaders, à vos militaires et à votre communauté de membres honoraires.

40. Bien que les solutions envisagées ne soient pas parfaites, elles visent à produire des capacités d'appui-feu pertinentes, crédibles et modernes à l'AC et à l'OTAN. Et nous devons garder le cap sur notre priorité. Je tiens à rassurer la communauté élargie des artilleurs que les actions de l'ARC sont au premier plan et au centre des niveaux opérationnels et stratégiques sur de nombreux fronts, et nous sommes des chefs de file concernant la modernisation et la visibilité pour ce qui est du développement des capacités. Cette année est vraiment celle « du tir » et je m'attends à ce que nous continuions de faire avancer les critères établis de façon considérable avec nos intervenants clés. Les choses ne progressent jamais aussi rapidement que l'on souhaiterait, mais notre élan est indéniable.

K.L.A. Bouckaert  
Colonel  
Directrice de l'Artillerie

Pièce jointe : 1 (Tableau de bord sur les avantages de la modernisation – exemple de l'ARC)

Liste de distribution

Exécution

QG AC//CP cmdt AC/G1/DBRT 2  
QG CDIAC//Cmdt EARC/ICA  
1 GBMC//Cmdt 1 RCHA/QGR ARC  
2 GBMC//Cmdt2 RCHA  
5 GBMC//Cmdt 5 RALC  
6 BACC//Cmdt 4 Régt (AG)  
Col cmt ARC  
Conseil des colonels de l'ARC  
Représentants des EHR ARC  
D adjoint Réserve ARC  
SMR ARC Réserve  
Représentants Rés A Div ARC  
Cmdt Rés A

Président AARC

Information

CPM//CEM Ops  
QG 5 Div CA//Cmndt  
QG 2 Div CA//SMD  
6 BACC//Cmndt